



# BP REA Responsable d'Entreprise Agricole

**PÉRIODE DE FORMATION** Septembre à juin

**DURÉE** 2 ans

## CONTENUS DE LA FORMATION

### DOMAINE GÉNÉRAL

- ❖ L'apprenant conserve le bénéfice de ses acquis

### Sont aussi inclus au sein de cette formation

- ❖ Techniques de recherche d'emploi
- ❖ Communication professionnelle
- ❖ Égalité professionnelle

## OBJECTIFS

Acquérir la capacité professionnelle nécessaire pour être salarié responsable d'atelier ou chef d'entreprise agricole.

### DOMAINE PROFESSIONNEL

#### UC1 : Se situer en tant que professionnel :

- ❖ Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant
- ❖ Se positionner dans les différents types d'agriculture, leur histoire, leurs fondements, leur organisation

#### UC2 : Piloter le système de production :

- ❖ Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des événements
- ❖ Gérer le travail

#### UC3 : Conduire le processus de production dans l'agrosystème :

- ❖ Combiner les différentes activités liées aux productions
- ❖ Mettre en œuvre les opérations liées à la conduite des productions

#### UC4 : Assurer la gestion technico-économique, financière et à l'aide d'indicateur administrative de l'entreprise :

- ❖ Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise s technico-économiques et financiers
- ❖ Réaliser des choix pour l'entreprise en matière de situation fiscale et juridique

#### UC5 : Valoriser les produits ou services de l'entreprise :

- ❖ Commercialiser un produit ou un service
- ❖ Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif

#### ❖ UC6 - UC7 UCARES

## PARTICULARITÉ DU CENTRE

Durant les 2 années du contrat, le Formateur référent réalisera au minimum 2 visites dans l'entreprise du maître d'apprentissage

## ÉVALUATION DE LA FORMATION

Par Unité Capitalisable (UC)

Evaluation en situation professionnelle

## LIEU DE FORMATION

UFA Saint-Yves, site de Kerlebo  
Saint Thuriau  
CS 80033  
56306 PONTIVY

## RENSEIGNEMENT

Olivier TROMILIN  
02 97 28 99 66  
apprentissage@styves-gourin.fr

## ACCESSIBILITÉ



La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Nous consulter pour définir les modalités de l'accueil.

## PUBLIC CONCERNE

- ✓ Être âgé(e) de 16 à 30 ans pour un contrat d'apprentissage (15 ans si classe de 3ème validée)
- ✓ Être titulaire d'un CAPA ou d'une année de seconde

## RECRUTEMENT

- ❖ Organisation de Portes ouvertes, présentation de la formation dans les établissements
- ❖ Entretien individuel de positionnement afin de vérifier les prérequis académiques et mesurer la cohérence du parcours scolaire et professionnel
- ❖ Suite de cet entretien: Proposition de parcours
- ❖ Aide à la recherche d'un employeur si besoin du candidat

## DURÉE, CENTRE DE FORMATION & ENTREPRISE

910 heures en centre de formation et 2380 heures en entreprise, congés payés déduits

## PRISE EN CHARGE

Prise en charge par l'OPCO (Opérateur de Compétences) dont dépend l'entreprise d'accueil

## POURSUITE DE FORMATION POSSIBLE

Le BP REA est destiné à une entrée rapide en emploi.

Il est cependant souvent complété par un Certificat de Spécialisation (CS) ou une certification de Branche (CQP) dans le domaine de choix de l'apprentis (Lait, Porc, Tracteurs et machines agricole, Conducteur d'engins agricole, etc.)

## VALIDATION

Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole

RNCP 29257